

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019  
Séance du 10 avril 2019**

**N°34**

**Objet : Accueil collectif de mineurs de l'Escale – Avenant au contrat de délégation de service public**

**Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC**

**Etaient présents :**

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etait suppléé :**

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

**Etaient représentés :**

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte  
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise  
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis  
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel  
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles  
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

**Etaient excusés :**

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

**Madame Patricia BRUN, rapporteur, expose ce qui suit :**

Par contrat de délégation de service public (DSP), la commune de l'Escale a confié, en date du 28 décembre 2017, à l'association Léo Lagrange, l'exploitation des activités extrascolaires et périscolaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'accueil collectif de mineurs de l'Escale qui fonctionne le mercredi et/ou les vacances scolaires, donc pendant le temps extrascolaire, est une compétence de Provence Alpes Agglomération (PAA).

Cependant, pour l'année 2018, compte tenu des délais restreints, la commune en a gardé la gestion au travers d'une convention provisoire.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, PAA reprend la gestion directe de cette activité.

Il convient donc d'établir un avenant au contrat de DSP avec l'association Léo Lagrange afin que le coût de l'accueil collectif de mineurs soit facturé directement à PAA pour la compétence qu'elle exerce.

Je vous propose d'autoriser Madame la présidente ou son représentant à signer l'avenant ci-annexé.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com